

*Système de suivi du travail des enfants
dans le cadre de La certification
du processus de production du cacao*



Le Comité de Pilotage

*République de Côte d'Ivoire
Union Discipline Travail*



Cabinet du Premier Ministre

SECRETARIAT EXECUTIF

COMPTE RENDU

**REUNION D'ACCRA PORTANT SUR LE RAPPORT
DE LA VERIFICATION INDEPENDANTE
(DU 02 MARS 2009 AU 03 MARS 2009)**

Mars 2009

Introduction

Les 02 et 03 mars 2009, s'est déroulée à l'African Regent Hôtel d'Accra (Ghana) la réunion portant sur le rapport de la vérification indépendante.

Cette réunion a été organisée et présidée par le Comité de Suivi de la Vérification Indépendante (ICVB). Elle portait sur le rapport de la vérification indépendante.

Ont pris part à la réunion les entités suivantes :

- les membres de ICVB
- les délégations des pays producteurs (Côte d'Ivoire et Ghana) ;
- les vérificateurs indépendants (FAFO Ais et Khulisha Management Service)

La délégation ivoirienne était composée des 17 personnalités dont les noms suivent :

NOM & PRENOMS	STRUCTURE
TOHE Adam Malick Francis	Secrétaire Exécutif SSTE-Certification Cacao
Mme KONAN-PAYNE Anne Marie	CICG
Mme DREESEN Agnimel	Ministère de la Communication
KOSSA René	Ministère de l'Agriculture
BOLLOU Bi Djéhiffé	Ministère de la fonction Publique
BONI Magloire	CGFCC/FDPCC
GUITTEY DIGRE Laurent	Ministère de l'Education Nationale
Mme ADOM épouse COULIBALY Victoire	Ministère chargé des Affaires Sociales
N'CHO Serge Pacôme	Directeur Technique SSTE-Certification Cacao
ABI Monnet Innocent	Consultant SSTE et Représentant de MULTECH
N'GUESSAN Fulgence	KAVOKIVA
N'GUESSAN Konan Toussaint	UIREVI
KOUASSI Kouamé	COOPAGA
KOUADJO Yao Jean Marc	ENSEA
SILUE Nonlourou Zié	ANADER
ANON Léopold Florent	Préfet de SOUBRE
IRIE Bi Djé	ICK

Cette réunion s'est déroulée finalement en trois étapes :

- première réunion : rencontre entre les Vérificateurs et la délégation de chaque pays (Ghana et Côte d'Ivoire) ;
- deuxième réunion : rencontre entre les vérificateurs, les Gouvernements et les ONG ;
- troisième réunion : rencontre exceptionnelle entre les Experts des Gouvernements et les Vérificateurs

1- Rencontre entre les Vérificateurs et les Gouvernements

La réunion du lundi 02 mars 2009, d'une durée de trois heures a permis aux vérificateurs de présenter les résultats du rapport portant sur les enquêtes réalisées par la Côte d'Ivoire.

Des critiques et recommandations ont été faites aux Gouvernements aux cours des échanges pour la Côte d'Ivoire. Ils portaient essentiellement sur :

- la revue bibliographique ;
- le processus d'échantillonnage ;

- la protection des données et l'archivage des documents;
- les résultats obtenus par la Côte d'Ivoire.

Concernant la revue bibliographique, il a été reproché à la Côte d'Ivoire de n'avoir pas fait référence à toutes les études réalisées en Côte d'Ivoire sur la question du travail des enfants dans la cacaoculture dans le souci fondamentale de comparer les résultats de ces études.

Au niveau de l'échantillonnage, les vérificateurs ont dénoncé les éléments suivants :

- la procédure à 4 étapes susceptible d'accroître les biais au niveau des résultats ;
- la non disponibilité d'une procédure pour le traitement des cas de non réponses ;
- la non pondération des résultats de l'enquête ;
- la non prise en compte de la totalité des enfants des ménages au cours de l'enquête.

A cet effet, il est recommandé de faire une étude complémentaire dans laquelle il faudra :

- pondérer les résultats de l'étude à l'effet de pouvoir généraliser les résultats de l'enquête à l'ensemble de la zone de production cacaoyère;
- reconsidérer l'évaluation du pourcentage d'enfants impliqués dans la cacaoculture ; cette donnée étant surévaluée dans le rapport de la Côte d'Ivoire ;
- dans les prochaines enquêtes, il faudrait considérer une procédure d'échantillonnage à 2 étapes ;

Ils ont dénoncé, l'existence en Côte d'Ivoire, des cas de pratiques inacceptables dans le cas des conditions d'existence des travailleurs adultes.

A la suite de la présentation des vérificateurs, la délégation ivoirienne sous la direction de monsieur Malick TOHE, Secrétaire Exécutif du SSTE-Certification Cacao a réagi en faisant les commentaires suivants :

- Au niveau de la revue bibliographique

La Côte d'Ivoire, dans le cadre de cette étude, avait pour objectif de faire un diagnostic du travail des enfants afin d'en déceler s'il y a lieu les besoins pour une planification efficace des activités de rémédiation. Par conséquent, le fait de n'avoir pas comparé les résultats à ceux d'autres études n'affecte en rien la qualité de ces diagnostics.

Par ailleurs, le Gouvernement ivoirien accepte de prendre en compte cette observation dans l'étude complémentaire qu'elle mènera.

- Au niveau de l'échantillonnage

Quoiqu'étant conscient de la possibilité que la procédure d'échantillonnage à 4 étapes puisse introduire des biais dans les résultats, la vérification n'a pu établir ce fait, faute de n'avoir pas pu comparer les résultats de l'étude de la Côte d'Ivoire avec des résultats obtenues d'une étude utilisant des données issues de la procédure d'échantillonnage qu'ils ont suggéré.

Néanmoins, le Gouvernement a accepté de prendre en compte dans les enquêtes à venir une procédure d'échantillonnage à deux étapes.

Concernant la nature de l'échantillon, il a été précisé que l'étude a concerné tous les enfants membres du ménage travaillant dans la cacaoculture.

Par ailleurs, dans l'étude complémentaire à réaliser, la Côte d'Ivoire va effectuer la pondération des résultats et procédera à une réévaluation du nombre d'enfants impliqués dans la cacaoculture.

- Au niveau de la documentation

La Côte d'Ivoire a fait savoir qu'elle a de la documentation et que ces données sont sécurisées. Elle s'engage toutefois à élaborer des procédures de gestion de ces documents.

- Au niveau des conditions d'existence des adultes

Il n'est pas correct de dire que des pratiques inacceptables pour les travailleurs adultes existent dans la production cacaoyère. En effet, les raisons des cas de restrictions de liberté constatés (12 % dans le rapport de la vérification et 19 % dans le rapport de la vérification) sont liés notamment à la non possession de pièces administratives, aux contrats de travail entre le travailleur adulte et son employeur, aux mauvaises conditions de vie de la résidence d'origine de ces derniers. Les rapports des vérificateurs et de la Côte d'Ivoire se doivent d'approfondir le traitement des informations relatives à cette problématique.

Le Secrétaire Exécutif, au nom de la délégation ivoirienne a indiqué que la note attribuée au rapport de la Côte d'Ivoire (inférieure à la moyenne) était injustifiée.

2- Rencontre entre les vérificateurs, les Gouvernements et les ONG

Cette rencontre a eu lieu le Mardi 3 Mars 2009 entre 10 heures et 14 heures. Elle a regroupé les vérificateurs, les délégations des deux pays et les ONG.

A cette séance les vérificateurs ont présenté les mêmes résultats d'enquêtes et les délégations gouvernementales ont fait les mêmes observations qu'à la séance précédente.

Les ONG ont quant à elles souhaité que la rencontre entre vérificateurs et Experts des deux gouvernements se fasse avant de les associer. Selon elles, cette rencontre tripartite devrait être réservée pour échanger sur l'utilisation des résultats pour une mise en œuvre efficace de la remédiation.

3- Rencontre exceptionnelle entre les Experts des Gouvernement et les Vérificateurs

La rencontre exceptionnelle s'est déroulée le Mardi 3 Mars 2009 entre 15 heures et 16 heures. Il y a eu deux séances d'échanges, notamment entre:

- vérificateurs et experts ivoiriens ;
- vérificateurs et experts Ghanéens

A cette séance, les experts ivoiriens, après avoir fait des commentaires pertinents sur le rapport de vérificateurs, ont souhaité désormais qu'une rencontre entre parties prenantes (Gouvernement et Vérificateurs) se tienne avant la validation finale du rapport de vérification indépendante. Cela est d'autant plus important que dans le cas présent, la note d'observation du gouvernement portant sur le rapport de vérification indépendante a clairement fait état de l'insuffisance ou de l'absence de contact entre les vérificateurs et des experts ayant contribué à la conception et à la réalisation de l'enquête.

Conclusion

Cette rencontre d'Accra a permis d'échanger sur des points susceptibles d'améliorer la mise en œuvre du processus de certification. Elle va permettre aux gouvernements de corriger les faiblesses dans la conduite des enquêtes et aux vérificateurs de revoir les procédures d'appréciation des rapports des pays producteurs engagés dans le protocole Harkin-Engel.